



CAUE

MEURTHE & MOSELLE

2018

RAPPORT D'ACTIVITÉ



directeur de publication : Marc Verdier

coordination - mise en page : Emilie Dedenon

rédaction :

Marc Verdier, Luc Bonaccini, Audrey Brantonne, Emilie Dedenon, Matthieu Husson, Régis Janovec, Camille Lamellière,
Maxime Locks, Bénédicte Menissier, Marie-Christine Richard, Catherine Ruth, Virginie Watier

crédits photographiques :

CAUE de Meurthe-et-Moselle sauf mention contraire

impression :

Vagner graphic

Ouvrage édité et réalisé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Meurthe-et-Moselle

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

RAPPORT MORAL	P. 4-5
BILAN FINANCIER	P. 6-7
L'ACTIVITÉ DU CAUE	p. 8-9
LA VIE DU CAUE	
ÉQUIPE	p. 12-13
GOUVERNANCE	p. 14-15
STRATÉGIE 2020 - 2030	p. 16-17
RÉSEAUX	p. 18-19

RAPPORT MORAL



Le CAUE, ancré dans son action territoriale, au plus proche des besoins et attentes des communes accompagne plus de 400 projets par an dans les territoires de Meurthe-et-Moselle. Modeste ou ambitieux, chaque projet est important dans la mesure où il engage la vie quotidienne des habitants, il modifie nécessairement nos paysages, il engage la décision des élus et les moyens qu'ils décident de mobiliser.

Ces projets sont inscrits également dans la transformation et l'adaptation des communes aux grands enjeux de transition auquel notre département est confronté, comme ailleurs.

On observe, dans les conseils qui sont donnés, une montée en puissance des questionnements liés aux mutations que les villes, bourgs et villages vivent aujourd'hui.

L'accueil des seniors, le maintien des activités en coeur de bourg, l'implantation de nouveaux services (maison de santé, espaces de travail partagés...), les aménagement paysagers de renaturation des cours d'eau, un autre fleurissement, les techniques de gestion douce des espaces publics, autant de signes que la transition se traduit aussi dans le quotidien des préoccupations des communes, petites ou grandes.

Nos conseils s'adaptent. Nos missions dans les territoires s'adaptent. Le CAUE s'adapte.

En 10 ans, le CAUE a suivi l'évolution du monde et de la société, observant toujours que les communes sont au premier rang de l'action pour une transition positive de nos territoires de vie et de développement.

Dans son ouvrage « Où atterrir : comment s'orienter en politique », le sociologue Bruno Latour évoque la nécessité, pour réagir, enfin, au désordre climatique, de revenir aux territoires. Les enjeux planétaires (le réchauffement, la perte de biodiversité, les enjeux énergétiques, les transformations démographiques...), s'ils sont avérés, restent lointains et parfois même abstraits pour la plupart d'entre nous. Bruno Latour est convaincu que c'est le retour au « territoire » (il parle de territoire de subsistance, capable à moyen terme d'assurer les équilibres de vie pour le plus grand nombre et une nouvelle forme de développement) qui permettra de lutter contre l'inaction et la passivité.

Dans son métier d'appui aux territoires et d'aide à la décision auprès des élus, le CAUE observe chaque jour l'efficacité de cette hypothèse.

Mais le CAUE est convaincu que son rôle, en tant qu'institution chargée par la loi (loi de 77 sur l'Architecture, qui a prévalu à la création – à l'initiative des départements – des CAUE) de l'intérêt général dans la construction ou la mutation du cadre de vie des citoyens, doit contribuer à accélérer le mouvement et l'action de tous.

C'est pourquoi, en 2018, s'est posée la question, au-delà du socle de son action de conseil et d'accompagnement des projets des communes et des particuliers, de savoir comment il pourrait devenir une sorte de « bureau des questions du futur » de notre département. Les 10 années à venir seront stratégiques pour transformer notre cadre de vie, lui-même porteur de nos comportements et modes de vie.

Le Conseil d'Administration, mais l'équipe également se sont mobilisés pour réfléchir à ce rôle renouvelé et renforcé, au bénéfice des territoires. Il a élaboré une

stratégie d'avenir pour son action 2020-2030, années décisives comme on le sait dans l'action contre le réchauffement et ses effets au quotidien dans nos territoires.

Il a proposé que cette stratégie soit transformée tous les 3 ans, en priorités d'action et évidemment déclinée tous les ans en programme pratique et ouvert au plus grand nombre pour convaincre, donner envie, et démontrer que l'on peut, on sait s'adapter.

Après les églises, dont il sera beaucoup question dans ce rapport d'activité 2018, qui a conduit l'action du CAUE pendant 2 ans, ce sont les politiques de bourg-centres, suivant ainsi les besoins et attentes du Conseil départemental, qui deviennent une priorité pour les années à venir. Cette thématique, éminemment transversale dans nos métiers (commerce, habitat, stratégies territoriales, espace public, services...) concerne tous nos territoires et mobilise notre équipe.

Pour accompagner cette stratégie, le CAUE développe également une nouvelle forme de connaissance, rassemble et crée les conditions du débat avec les élus d'ailleurs ou d'ici qui font et agissent, propose des voyages d'étude avec l'Association des Maires du Département, ouvre la réflexion avec ses conversations.

Du conseil auprès de la plus petite des communes du département, jusqu'aux journées d'études ou aux colloques qui peuvent rassembler plus de 200 personnes (comme celui sur le devenir des églises qui s'est déroulé en octobre 2018 au domaine de l'Asnée), le CAUE est plus que jamais engagé dans la vie et dans le développement harmonieux et prometteur du département.

Pierre BAUMANN
Président du CAUE de Meurthe-et-Moselle

BILAN FINANCIER

Les recettes du bilan annuel du CAUE pour 2018 en regard du budget prévisionnel adopté bénéficient de leviers d’ajustement :

Les charges ont été maîtrisées avec une baisse de 10 % tandis que la Taxe d’Aménagement, principal financement du CAUE, a rapporté 15 % de plus que prévu au budget voté en 2018 (dynamique de construction dans le département).

Le rapport exceptionnel de la Taxe d’Aménagement (dont le CAUE est bénéficiaire à hauteur de 23,1%) ne doit pas, cependant, être considéré comme un acquis reproductible. Le CAUE reste prudent vis-à-vis des aléas du rapport de cette taxe, dont on sait par expérience qu’elle peut fluctuer. Le CAUE a donc souhaité utiliser une partie de cet apport exceptionnel pour renforcer sa « provision pour aléas de recettes » en la portant à 50 % de son budget de « réserve » (50 % de 970 000 €, soit 485 000 €) qui lui permet d’assurer le maintien du service de base aux territoires qui reste bien entendu gratuit pour les communes.

Les subventions (environ 35 000 €) ont contribué à ouvrir – même si cela reste encore modeste – les sources de financement du CAUE. La coopération pour l’action « le devenir des églises », le partenariat avec le Syndicat Mixte de la Multipôle Sud Lorraine (SCoT), sont des ouvertures que le CAUE souhaite consolider dans les années à venir.

Enfin, la contribution des communes et intercommunalités au travers des cotisations à l’association, au-delà de la solidarité et de l’adhésion aux actions et appuis que

le CAUE leur apporte au quotidien (à titre gratuit hors adhésions) représente une part non négligeable du budget (76 000 € pour 404 communes adhérentes et 17 intercommunalités).

Les charges ont de leur côté été maîtrisées, en activant deux leviers également :

- baisse des charges de fonctionnement (remplacement des véhicules en location, 308 de la direction remplacée par une 208, maîtrise des frais divers, fournitures...).
- transfert d’une partie des honoraires extérieurs par la chargée de mission recrutée en renfort de l’équipe.

L’essentiel des charges est évidemment lié au service apporté auprès des territoires et donc aux charges salariales de l’équipe. Cette dernière a été renforcée en 2018 par deux recrutements en CDD, permettant de répondre aux besoins liés à la politique bourg-centres et au développement des actions de partenariats.

Le bilan est donc positif d’environ 100 000 €, qui permettront dès lors de répondre en 2019 dans des conditions optimales à la demande du Conseil départemental d’accompagner la politique bourg-centres engagée en 2018 au travers des 3 premières communes « test » (Foug, Longuyon et Vézelize) et renforcée par l’appel à projet visant à retenir 5 nouvelles communes en 2019.

Patrick BLANCHOT
Trésorier du CAUE de Meurthe-et-Moselle

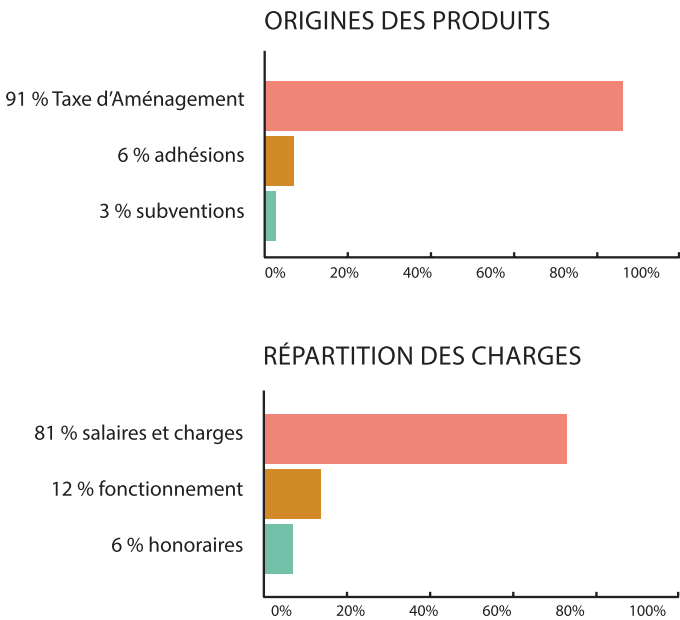
LES CHIFFRES CLÉS :

Les produits qui avaient été approuvés pour 1 062 000 € s’élèvent à 1 235 524 €.

Les charges qui avaient été approuvées pour 1 116 000 € s’élèvent à 1 077 728 €.

La provision pour aléas de recettes est renforcée à hauteur de 59 000 € pour atteindre 50 % d’un montant de 970 000 € correspondant au minimum budgétaire garanti (convention entre le CAUE et le Conseil départemental).

Soit un résultat excédentaire pour l’exercice 2018 de 100 681 € (affecté à une mission exceptionnelle sur les bourg-centres, définie par convention entre le CAUE et le Conseil départemental).



L'ACTIVITÉ DU CAUE



RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL PAR ACTIVITÉ

- 62 % accompagnement des collectivités
- 11 % conseil aux particuliers
- 15 % sensibilisation et formation
- 12 % fonction support

L'activité du CAUE est fondamentalement enracinée dans le service aux territoires et l'accompagnement des mutations et transformations du cadre de vie de leurs habitants. C'est le sens même des 4 missions que la loi a fixé aux CAUE en les créant : conseiller, accompagner, informer/sensibiliser, former.

Le CAUE de Meurthe-et-Moselle agit dans ce sens depuis son origine et les élus savent que ses architectes conseillers sont à leur disposition pour tout projet, toute démarche, toute question relative à l'architecture, à l'urbanisme ou au paysage de leur commune. Plus de 480 conseils ont été donnés en 2018 aux communes de notre département dans leurs projets d'équipements, d'aménagement d'espaces publics, d'extension urbaine, de paysage, plus de 430 particuliers ont été conseillés dans leurs projets de construction, isolation ou transformation de leur habitat. Ce volet « terrain » est essentiel pour le territoire de notre département, il est fondateur dans l'enrichissement permanent de notre savoir-faire et dans le professionnalisme de l'équipe du CAUE.

Cette présence au plus près des questions que se posent les habitants ou les élus nous permet également de faire émerger des attentes ou besoins qui imposent une nouvelle expertise, des apports de savoirs nouveaux, de convoquer des références d'actions ou projets réalisés ailleurs, de réfléchir ensemble à de nouvelles méthodes ou démarches.

C'est l'objet du second volet de notre action : la sensibilisation, la fabrication de nouveaux savoirs, la formation et l'information. Ce volet, mis au service de l'enjeu prioritaire de la décennie qui s'annonce, la transition écologique et sociétale, justifie l'engagement du CAUE dans un programme « Mon village en 2054 », expression de cette autre façon de servir les communes et les territoires, les habitants et les acteurs qui interviennent au quotidien dans les projets de transformation du cadre de vie et du développement.

L'action majeure sur « Le devenir des églises », les publications sur le paysage ou le développement territorial avec le Syndicat Mixte de la Multipôle Sud Lorraine (SCoT), les premières conférences-conversations (alimentation, paysage et réchauffement climatique) sont autant d'exemples d'actions menées en 2018 dans ce sens.

Le CAUE souhaite clarifier cette double mission, accompagnement et appui aux projets communaux et des particuliers d'une part et ouverture et renforcement des savoirs partagés et des démarches et actions de transition écologique et sociétale d'autre part dès 2019 (voir stratégie 2020-2030 page 17). il s'agit des deux entrées possibles d'une même mission : servir les territoires et conforter un avenir ouvert et positif pour leurs habitants.

Marc VERDIER
Directeur du CAUE de Meurthe-et-Moselle

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

+ 28 %

484

ACTIONS DE CONSEIL

12

colloque
ateliers
rdv culturel
conférences
visites

7

éditions
1
film

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

- 16 %

439

PARTICULIERS ACCOMPAGNÉS

2

manifestations
5
conférences

4

éditions
5
visites

LA VIE DU CAUE
// ÉQUIPE
// GOUVERNANCE
// STRATÉGIE 2020-2030
// RÉSEAUX



// ÉQUIPE



MARC VERDIER
Directeur
Architecte-Urbaniste



MARIE-CHRISTINE RICHARD
Responsable administrative



RECRUTEMENT
EN COURS EN 2019
Architecte-conseiller



RÉGIS JANOVEC
Architecte-conseiller
Urbaniste



CATHERINE RUTH
Architecte-conseillère
Concertation



LUC BONACCINI
Architecte-conseiller
Patrimoine



VIRGINIE WATIER
Architecte-conseiller
Programmation

DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES MOBILISABLES SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT :



MATTHIEU HUSSON
Paysagiste



MAXIME LOCKS
Chargé de mission énergie - qualité de la construction



ÉMILIE DEDENON
Chargée de mission paysage et animations



BÉNÉDICTE MENISSIER
Géographe, responsable du fonds photographique

JUILLET 2018, RECRUTEMENT DE :



CAMILLE LAMELLIÈRE
Architecte



AUDREY BRANTONNE
Architecte chargée de mission centre-bourgs

LE CAUE MÈNE UNE POLITIQUE DYNAMIQUE D'ACCUEIL DE STAGIAIRES AFIN DE PERMETTRE À DE FUTURS PROFESSIONNELS D'APPRÉHENDER SES DIFFÉRENTS MÉTIERS. EN 2018, CE SONT 12 ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS QUI ONT ÉTÉ ACCUEILLIS.

L'équipe du CAUE s'est installée pour une journée sur le point culminant du bassin parisien, la colline de SION : l'altitude et la prise de hauteur facilitant la réflexion et les débats sur les modes d'action et les moyens à améliorer pour mieux servir au quotidien nos territoires d'action.

Camille Lamellière et Audrey Brantonne, architectes arrivées en juillet 2018 dans l'équipe, ont animé des ateliers de travail pour contribuer à la réflexion portée par le Conseil d'Administration (cf. page suivante) sur la stratégie du CAUE 2020-2030. Ce séminaire a renforcé l'échange de compétences et de savoir-faire au sein de l'équipe et a été suivi d'ateliers thématiques destinés à adapter nos missions aux nouvelles problématiques auxquelles sont confrontés les territoires.

Ce séminaire interne a vocation à être reproduit chaque année. Il contribue à renforcer le professionnalisme de l'équipe.



Notre collègue Pierre BECKER nous a quitté le 26 février 2019, il était architecte-conseiller depuis 11 ans au CAUE.

Il possédait un sens aigu de sa profession, reconnu par toutes les personnes qu'il a côtoyées, et notamment les élus de son territoire, Terres de Lorraine.

Pierre était aussi urbaniste, usant de cette compétence

héritée de son ancienne vie à l'ADUAN et il enseignait à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy. Il avait acquis une grande expérience et n'hésitait pas à la partager avec tous et notamment avec les plus jeunes de l'équipe. Le choix de venir exercer son métier d'architecte en CAUE, n'était pas un hasard. Pierre disait souvent : « Toujours se rappeler qu'un architecte-conseiller doit avoir de la terre sur ses chaussures ! ».

Sa personnalité attachante et son professionnalisme vont beaucoup nous manquer.



1^{er} séminaire d'équipe à Sion le 11 septembre 2018

// GOUVERNANCE

Composition du Conseil d'Administration en 2018 :

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

PIERRE BAUMANN, Conseiller départemental du canton de Laxou Président
VALÉRIE BEAUSERT-LEICK, Conseillère départementale du canton de Laxou
PATRICK BLANCHOT, Conseiller départemental du canton de Nancy 1 Trésorier
JEAN-PIERRE DESSEIN, Conseiller départemental du canton du Grand Couronné
JEAN-PIERRE MINELLA, Conseiller départemental du canton de Jarny
AUDREY NORMAND, Conseillère départementale du canton de Neuves-Maisons

REPRÉSENTANTS DE L'ETAT

GAELLE PERRAUDIN, Architecte des Bâtiments de France
PASCAL DENIS, Direction Départementale des Territoires
NICOLE PIERRAT, Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale Secrétaire

REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS

BENJAMIN FEDELI, représentant l'Ordre des Architectes Vice-Président
CHRISTIAN ZOMENO, représentant le Syndicat des Architectes
SANDRA CAMPANER, représentant la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
BRIGITTE MEYER, représentant la Chambre de Commerce et de l'Industrie

PERSONNES QUALIFIÉES

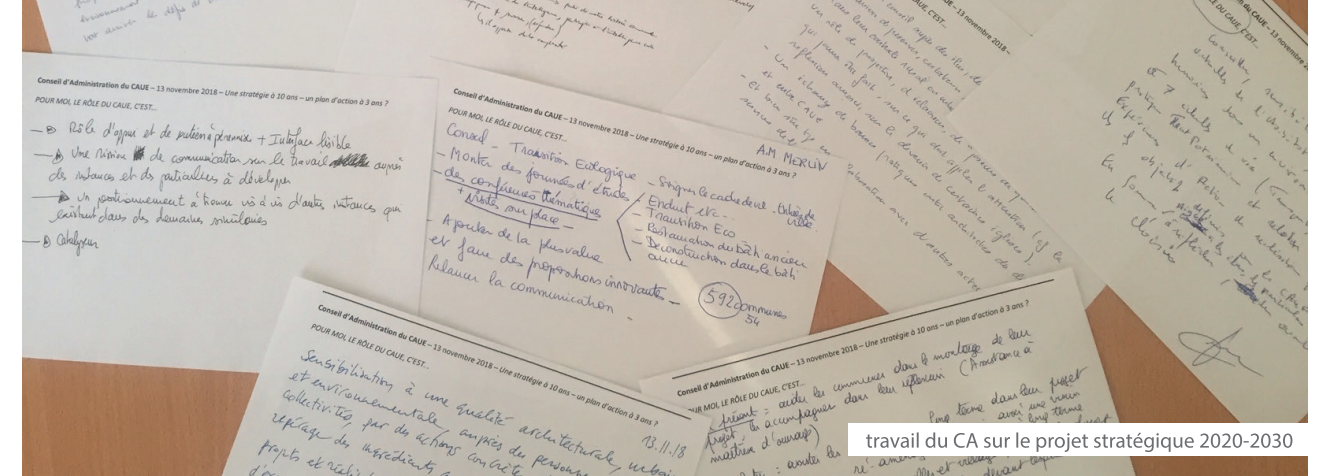
ESZTER CZOBOR, représentante du Parc Naturel Régional de Lorraine
JEAN-MARIE DEMANGE, Président de l'association « Villages lorrains »

MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ROSE-MARIE FALQUE, Présidente de l'Association des Maires de Meurthe-et-Moselle
NICOLAS PETITJEAN, représentant de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle
DANIEL CERUTTI, Président de la Fédération du BTP de Meurthe-et-Moselle
CHRISTIAN GEX, représentant de la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat
ANNE-MARIE MERLIN, représentante de l'association « Maisons Paysannes de France »
RENÉ WAGNER, Maire de la Commune de Xures

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

VIRGINIE WATIER , Architecte-conseiller



Le Conseil d'Administration du CAUE s'est réuni 3 fois en 2018, en plus de l'Assemblée Générale du 4 octobre.

Il a, au-delà des travaux imposés par la gestion quotidienne de l'association (budget, équipe, recrutements, programme d'action, adhésions, partenariats, conventions...), été mobilisé pour une séance de travail spécifiquement consacrée à un « projet stratégique à 10 ans » (2020-2030), considérant qu'un organisme qui devait son existence à la fois à une loi qui déclare que « la qualité du cadre de vie est d'intérêt général », un financement lié à une taxe (décidée et mise en place par le Conseil départemental) lui donnant des moyens issus « d'argent public », avait une obligation puissante de contribuer à accélérer la réaction et l'adaptation au désordre climatique que nous vivons et qui a des conséquences dans nos territoires et pour ses habitants.

La diversité et la représentativité des acteurs présents au Conseil d'Administration en fait un lieu unique dans le département, sorte de « Grenelle » local du cadre de vie et qui renforce la valeur et la force de ce « projet stratégique ».

Les débats qui ont eu lieu le 13 novembre 2018 ont ainsi été particulièrement engagés et productifs et ont abouti -croisés avec le travail mené avec l'équipe- à une « projet stratégique » (cf. pages suivantes) décliné en programme annuel d'actions.

Ce projet stratégique donne un sens nouveau à notre intervention quotidienne et légitime les actions que l'équipe mettra en oeuvre, au service du territoire départemental, dans les années qui viennent.

MERCI À NOS ADHÉRENTS POUR LEUR SOUTIEN

404 COMMUNES ADHÉRENTES, SOIT 68 % DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT

17 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES SUR 18

10 ORGANISMES

// STRATÉGIE 2020-2030

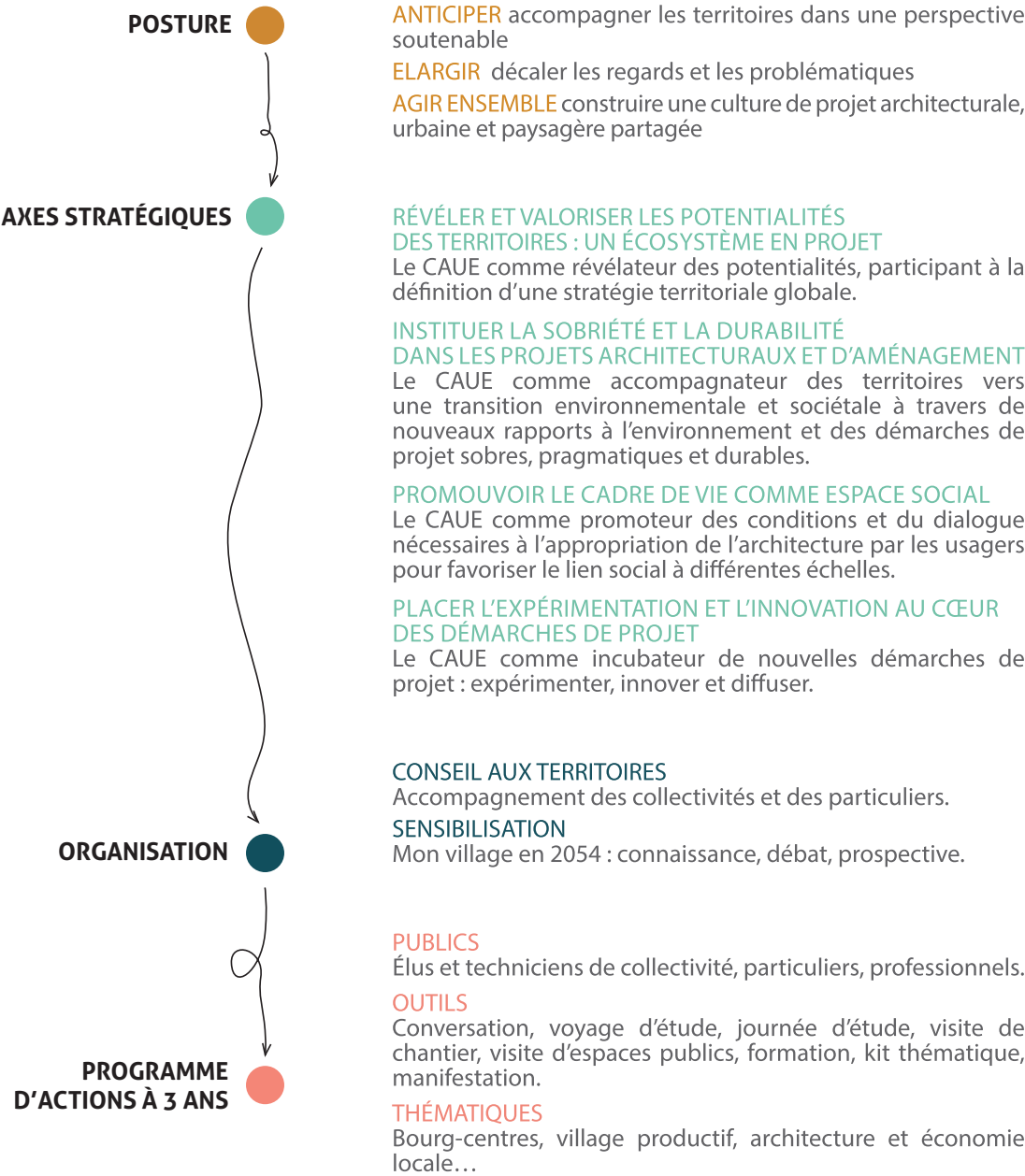
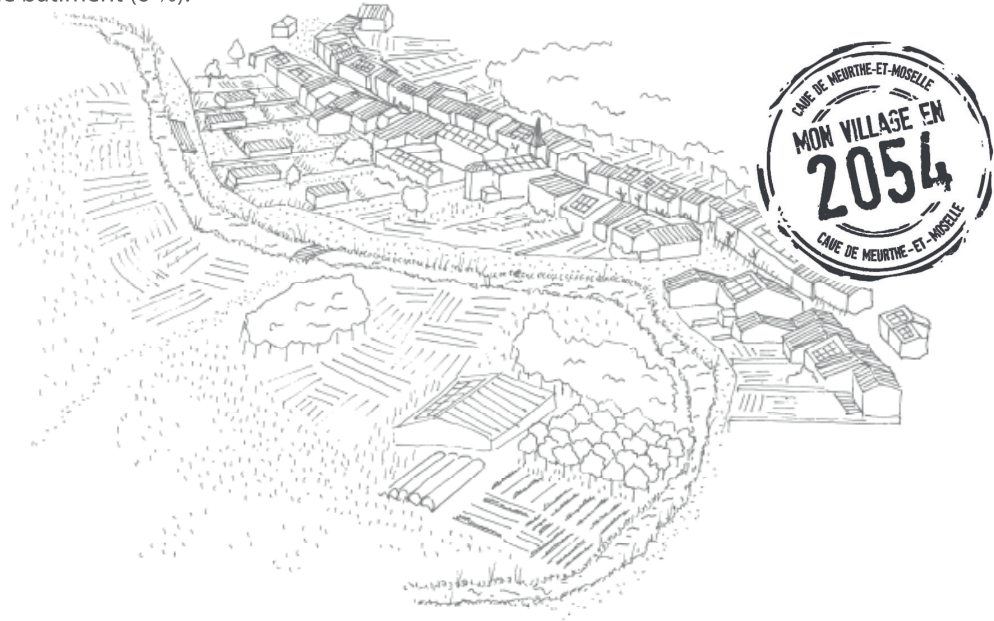
> LA CAUE MOBILISÉ POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ, TRADUCTION D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET TERRITORIALE

Si le réchauffement climatique venait à dépasser les +1,5 °C, les conséquences seraient sévères, tant pour la santé de nos économies que pour la vie sur Terre. C'est ce que nous apprend le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Parmi les principaux secteurs émetteurs de Gaz à Effet de Serre (GES), on compte la production d'énergie (35 %), l'agriculture (14 %) et le bâtiment (6 %).

Dans ces domaines, les actions pour réduire les émissions de GES sont déjà en marche : développement des transports en commun, co-voiturage, véhicules électriques, rénovation du bâti, bâtiment basse consommation, réduction et optimisation de la gestion des déchets et de la ressource en eau...

Interlocuteur privilégié pour la promotion de la qualité du cadre de vie, le CAUE s'engage à accompagner les territoires dans la nécessaire transition écologique qui est amorcée.



// RÉSEAUX



LA FNCAUE Fédération Nationale des Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

La Fédération nationale des CAUE, association loi 1901 créée le 9 mai 1980, regroupe les CAUE représentés par leur président.

Pour le réseau des CAUE, la Fédération est un lieu d'échanges, de capitalisation et de mutualisation des savoir-faire et activités départementales. Animer, apporter ses services aux membres et produire en réseau sont les principales missions de la fédération.

À l'externe, elle assure la représentation, la promotion et la défense des CAUE, développe des partenariats au niveau national et organise des rencontres, congrès et colloques avec ses partenaires.

En 2018, notre CAUE a décidé d'adopter l'identité visuelle proposée par la Fédération nationale à l'ensemble de son réseau afin de rendre plus lisible l'image des CAUE en France.

A l'occasion de la réimpression de nos documents courants, le nouveau logo a été employé (ci-contre).



rencontre des CAUE du Grand Est

L'URCAUE LORRAINE Union Régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Elle est composée des CAUE de la Meuse, de la Moselle, des Vosges et de la Meurthe-et-Moselle.

Notre CAUE s'est beaucoup investi dans la structuration grande-régionale pour constituer l'URCAUE Grand Est dont les statuts ont été officiellement adoptés en 2018.

LA PLATEFORME D'INGÉNIERIE TERRITORIALE

Le regroupement de structures publiques et parapubliques du département, dont le CAUE, avec des collectivités locales, vise à la mise en place d'un réseau d'échange et d'expertise dans les domaines : de l'aménagement, de l'urbanisme, du logement, de l'environnement, de l'énergie, du social, du foncier, des déplacements et du développement économique.

Ce réseau a pour but de favoriser la coordination des missions de chaque structure ainsi que leurs interventions pour répondre au mieux aux besoins des collectivités.

En 2018, le CAUE a poursuivi l'animation de la plateforme.

Par ailleurs, dans le cadre de l'intervention du CAUE sur la thématique des centre-bourgs, il a été proposé que la 3^{ème} journée d'étude consacrée à cette thématique en novembre 2019, soit co-organisée avec les acteurs de la plateforme.

